



**FICHE SIGNALÉTIQUE**  
**650-01 / 650-016 / 650-032 / 650-05 / 650-55**

Canutec 1-613-996-6666 (24 heures)

**1. PRODUIT CHIMIQUE ET FOURNISSEUR**

Identification du produit : 650-016 / 650-01 / 650-032 / 650-05 / 650-55  
Nom du produit : Cold Wax  
Synonymes : Cire froide à vaporiser  
Famille chimique : Mélange  
Fournisseur/Fabricant : Auto-Chem Inc.  
33 de Lyon  
Repentigny, QC, Canada  
J5Z 4Z3  
Tel : 450-654-9292  
Fax : 450-654-0633  
www.autochem.com  
Contact : Jean Dagenais

**2. COMPOSITION / INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS**

<u>Ingrédient</u>	<u>CAS</u>	<u>Pourcentage</u>	<u>Limites d'exposition</u>
Aucun ingredient dangereux			

**3. IDENTIFICATION DES DANGERS**

Effets aigus potentiels sur la santé :

Yeux : Le contact direct avec les yeux peut causer un inconfort temporaire avec une légère rougeur et de la sécheresse.  
Peau : Une exposition prolongée (24 à 48 heures) ne cause aucun effet adverse connu.  
Inhalation : Aucune irritation au système respiratoire n'a été observée pour des périodes de moins de 8 heures.  
Ingestion : De petites quantités transférées à la bouche par les doigts ne devraient pas causer de lésions. L'ingestion de grandes quantités peuvent causer un inconfort du système gastro-intestinal, des nausées, des vomissements, de la diarrhée, la cécité et la mort.

Effets chroniques potentiels sur la santé :

Yeux : Aucun connu.  
Peau : Aucun connu.  
Inhalation : Aucun connu.  
Ingestion : Aucun connu.

**4. MESURES DE PREMIERS SECOURS**

Yeux : Rincer immédiatement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Retirer les verres de contact. Obtenir des soins médicaux si de l'irritation se développe.  
Peau : En cas de contact, rincer à l'eau courante pendant 15 à 20 minutes. Retirer les vêtements contaminés et les laver à l'eau et au savon.  
Inhalation : Transporter la personne à l'air frais. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. En cas de gêne respiratoire, obtenir des soins médicaux.

Ingestion : Faire boire deux verres d'eau et induire les vomissements. Ne rien faire avaler à une personne inconsciente ou qui a des convulsions. En cas d'arrêt respiratoire ou cardiaque, pratiquer la réanimation cardio-respiratoire et obtenir des soins médicaux.

## 5. MESURES DE LUTTE CONTRE LES INCENDIES

Point d'éclair : Ininflammable  
Température d'auto-inflammation : Ne s'applique pas  
Limites d'inflammation – air (%) : Ne s'applique pas  
Agents d'extinction : Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), eau pulvérisée. La poudre chimique sèche ou l'eau peuvent être utilisées pour refroidir les contenants.  
Équipement de protection : Les pompiers devraient porter des vêtements complets de protection ainsi qu'un appareil respiratoire autonome.  
Produits de combustion dangereux : Dioxyde de carbone, monoxyde de carbone, traces de composés de carbones partiellement brûlés.  
Les résidus peuvent brûler lorsque l'eau est complètement évaporée.

## 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Porter un équipement de protection approprié.

Petit déversement : Ramasser pour élimination. Nettoyer les résidus du déversement avec un absorbant approprié.

Grand déversement : Aménager un barrage si nécessaire. Pomper (si possible) et entreposer dans un contenant approprié. Nettoyer les surfaces pour diminuer le risque de chute.

## 7. MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

Manutention : Lunettes de sécurité et gants résistants aux produits chimiques.

Entreposage : Garder le contenant bien fermé. Ne pas congeler.

## 8. MESURES DE PROTECTION CONTRE L'EXPOSITION / PROTECTION

Mesures d'ingénierie : Une ventilation générale des lieux de travail est recommandée.

### Protection personnelle pour manipulation de routine :

Yeux : Utiliser une protection adéquate – lunettes de sécurité ou mieux.  
Peau : Lavage avant les repas et à la fin du quart de travail est adéquat.  
Gants : Gants résistants aux produits chimiques.  
Inhalation : Non nécessaire dans des conditions normales.

### Protection personnelle pour déversements :

Yeux : Utiliser une protection adéquate – lunettes de sécurité ou mieux. Éviter le contact avec les yeux.  
Peau : Lavage avant les repas et à la fin du quart de travail est adéquat.  
Gants : Gants résistants aux produits chimiques.  
Inhalation : Non nécessaire dans des conditions normales.

Note : Ces précautions sont valides pour la manipulation à la température de la pièce. L'utilisation à des températures élevées ou l'application par pulvérisation peuvent exiger des précautions supplémentaires.

## 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique :	Liquide
Couleur :	Jaune
Odeur :	Alcool
pH @ 1% :	7.0 – 7.5
Densité relative (g/cm <sup>3</sup> ) :	0.979
Point d'ébullition :	100 C
Point de congélation :	0 C
Pression de vapeur :	Non disponible
Matières volatiles (poids) :	Non déterminé
Solubilité (eau) :	Soluble
COV (%) :	Non déterminé
Viscosité :	Non disponible

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité chimique :	Stable.
Polymérisation dangereuse :	Non.
Conditions à éviter :	Aucune connue.
Incompatibilités :	Oxydants forts, acides.
Produits de décomposition dangereux :	Dioxyde de carbone, monoxyde de carbone.

## 11. INFORMATION TOXICOLOGIQUE

<u>Ingrédient</u>	<u>CAS</u>	<u>Pourcentage</u>	<u>Limites d'exposition</u>
Aucun ingrédient dangereux.			

### Effets aigus potentiels :

Yeux :	Le contact direct avec les yeux peut causer un inconfort temporaire avec une légère rougeur et de la sécheresse.
Peau :	Une exposition prolongée (24 à 48 heures) ne cause aucun effet adverse connu.
Inhalation :	Aucune irritation au système respiratoire n'a été observée pour des périodes de moins de 8 heures.
Ingestion :	De petites quantités transférées à la bouche par les doigts ne devraient pas causer de lésions. L'ingestion de grandes quantités peuvent causer un inconfort du système gastro-intestinal, des nausées, des vomissements, de la diarrhée, la cécité et la mort.

### Effets chroniques potentiels :

Effets cancérogènes :	Aucun connu.
Effets mutagènes :	Aucun connu.
Effets tératogènes :	Aucun connu.

## 12. INFORMATION SUR L'ÉCOLOGIE

Aucune donnée.

## 13. MISE AU REBUT

Méthode d'élimination :	L'élimination de tous les déchets doit se faire conformément aux règlements municipaux, provinciaux et fédéraux.
Emballage contaminé :	Selon les règlements municipaux, provinciaux et fédéraux.

#### 14. INFORMATION SUR LE TRANSPORT

Non réglementé pour le transport.

#### 15. INFORMATION SUR LES RÈGLEMENTS

SIMDUT : Non réglementé.

DSL : Les composants du produit sont répertoriés dans la liste intérieure des substances (LIS), dans la liste extérieure des substances (LES) ou ils sont exempts.

TSCA : État de l'inventaire du US TSCA : Tous les composants du produit sont répertoriés dans l'inventaire du la Toxic Substances Control Act (TSCA) ou ils sont exempts.

#### 16. AUTRES RENSEIGNEMENTS

Préparé par : Auto-Chem Inc.

Date : Sept. 2015

**Avis au lecteur :**

Tous les renseignements indiqués dans la présente sont basés sur des données fournies par le fabricant et/ou par des sources techniques reconnues. Même si les renseignements sont supposés être exacts, Auto-Chem ne fait aucune représentation quant à leur justesse ou leur convenance. Les conditions d'utilisation sont hors du contrôle d'Auto-Chem. En conséquence, les utilisateurs sont responsables de vérifier eux-mêmes les données conformément à leurs conditions d'exploitation afin de déterminer si le produit convient aux applications prévues. De plus, les utilisateurs assument tous les risques afférents à l'emploi, la manipulation et l'élimination du produit, à la publication, à l'utilisation des renseignements contenus dans la présente et à la confiance qu'on leur accorde. Les renseignements se rapportent seulement au produit indiqué dans la présente et ne concernent pas son utilisation avec une autre matière ou dans un autre procédé.